

DÉLIBÉRATION N°2021-22_064
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 3 mars 2022

10. Expérimentation nationale : ouverture du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) de la licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2023

a) AVIS sur la capacité d'accueil.

La délibération étant présentée pour AVIS.

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 40 | Refus de vote : 0 |
| Membres en exercice : 39 | Abstention(s) : 0 |
| Quorum : 20 | |
| | Suffrages exprimés : 27 |
| Membres présents : 16 | |
| Membres représentés : 11 | Pour : 27 |
| Total : 27 | Contre : 0 |

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent la capacité d'accueil de l'expérimentation nationale : ouverture du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) de la licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2023.

Besançon, le 4 mars 2022

La présidente de l'Université de Franche-Comté,


Marie-Christine WORONOFF



Annexe / Pièce jointe :

- a_2022_CPES_capacité accueil 2022_Parcoursup

Expérimentation nationale : ouverture du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) :

Licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2022

Capacité d'accueil

| Intitulé de la formation | Capacité d'accueil 2022 |
|---|-------------------------|
| Licence sciences pour l'ingénieur, parcours cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) – première année | 24 |